



15ème législature

Question N° : 30496	De M. Julien Borowczyk (La République en Marche - Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Armées (Mme la SE auprès de la ministre)		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > anciens combattants et victimes de guerre	Tête d'analyse >Reconnaissance et indemnisation des victimes	Analyse > Reconnaissance et indemnisation des victimes des essais nucléaires français.
Question publiée au JO le : 23/06/2020 Date de changement d'attribution : 07/07/2020		

Texte de la question

M. Julien Borowczyk attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des armées, sur la reconnaissance et l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français. Les vétérans des essais nucléaires ont contracté, dans les déserts sahariens ou dans les atolls de Polynésie, une maladie les tuant à petit feu. Lors de la réunion de la commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires (CCSCEN) du 11 février 2019, il était demandé d'intégrer les cancers du pharynx et du pancréas, qui figurent dans la liste de l'UNSCEAR, à la liste des cancers liés à une exposition radiologique. Il souhaite connaître son avis sur ce sujet.